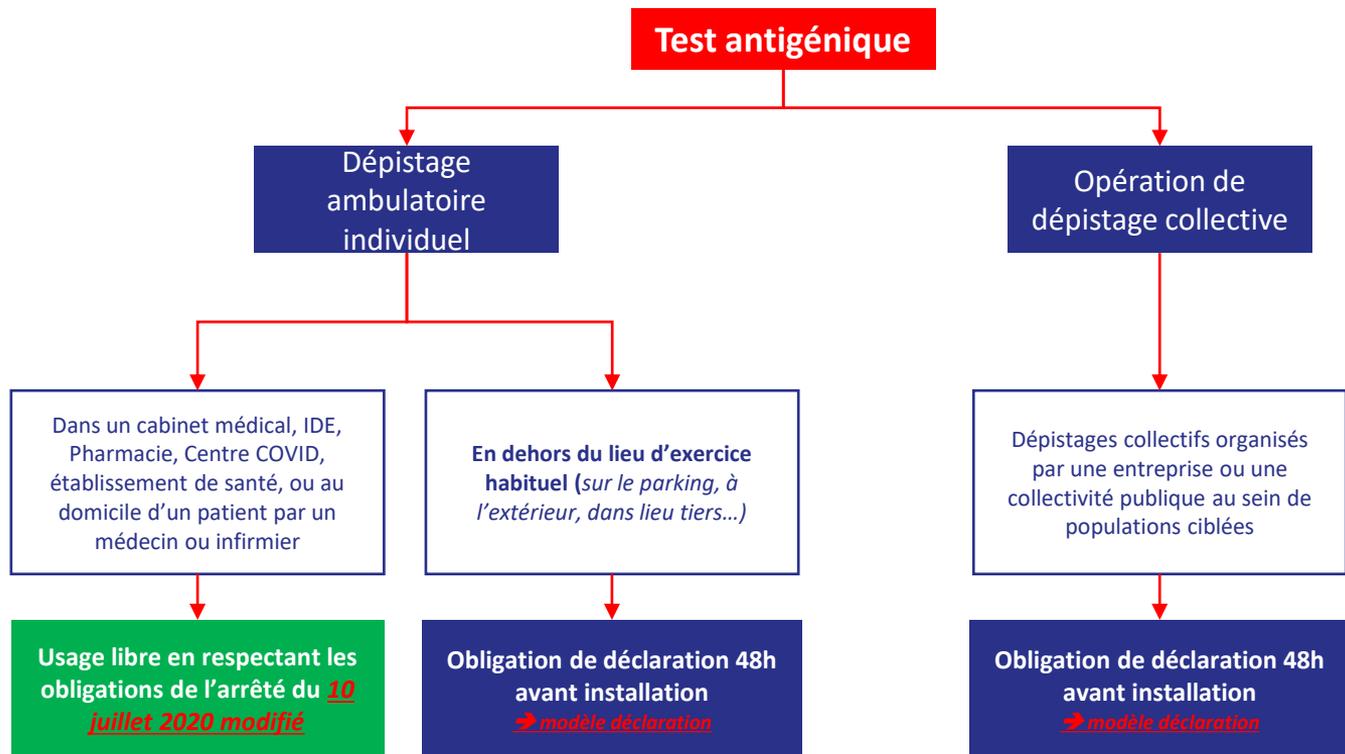


Test AntiGénique

Quand dois-je déclarer une opération de dépistage par test antigénique ?



Réaliser un test antigénique en dehors de mon lieu d'exercice :

1. Je télécharge le [modèle](#) de déclaration
2. Je le complète et le signe
3. Je l'adresse par e-mail 48h avant l'ouverture à l'ARS en mettant mon CDO et mon URPS en copie

Réaliser un dépistage collectif par test antigénique :

1. Je télécharge le [modèle](#) de déclaration
2. Je le complète et le signe
3. Je l'adresse par e-mail 48h avant l'opération à l'ARS